

# Mes outils transactionnels

AFFAIRES



**BANQUE  
LAURENTIENNE**

# Table des matières

## 1. Mes affaires, mes solutions

- 1.1 Mon compte bancaire ..... 5
- 1.2 Mes trucs pour réduire mes frais de service ..... 7
- 1.3 Mon forfait mensuel à frais fixes..... 8

## 2. Mes services, mon efficacité

- 2.1 Mes services BLCDirect Affaires... 12
- 2.2 Ma carte de débit et les guichets automatiques ..... 14

## 3. Mes compléments, mes ressources

- 3.1 Les périodes de retenue de mes fonds ..... 18
- 3.2 Les frais à l'unité de mes services bancaires ..... 20
- 3.3 Mes ressources ..... 26

**Tarification en vigueur  
à compter du 1<sup>er</sup> février 2024**

# 1. Mes affaires, mes solutions

Pour réduire vos frais bancaires, commencez par examiner vos habitudes transactionnelles. L'analyse et l'évaluation de vos habitudes vous permettront de choisir la solution qui répond le mieux à vos besoins.

## Quoi évaluer ?

Pour faire un choix éclairé, examinez le nombre moyen d'opérations bancaires par mois, les types de dépôts effectués, le nombre de retraits et de paiements de factures, le solde minimum du compte et l'utilisation ou non de devises américaines.



### On change de date à 20 h 46

À la Banque Laurentienne, la journée se termine à 20 h 45, heure de l'Est (HE). Toute opération bancaire effectuée à l'un de nos guichets automatiques ou sur *BLCDirect Affaires* à partir de 20 h 46 est donc datée du lendemain.

## 1.1 Mon compte bancaire

### Le compte courant affaires

#### UTILISATION

Ce compte d'opérations est parfait pour les opérations bancaires quotidiennes. Offert avec un relevé bancaire mensuel électronique ou papier et la possibilité d'obtenir les chèques tirés sur le compte, il peut aussi être lié à l'un de nos forfaits Affaires. Il s'agit d'une excellente solution pour réduire vos frais d'opérations bancaires !

#### CARACTÉRISTIQUES

- Aucuns frais d'intérêt
- Opérations possibles : dépôts, retraits, chèques, virements et prélèvements automatiques
- Accès aux guichets automatiques<sup>1</sup> et aux services *BLCDirect Affaires*<sup>1</sup>
- Une opération bancaire gratuite d'une valeur de 1,25 \$ par tranche de 1 250 \$ du solde minimum mensuel dans le compte

#### GESTION<sup>3</sup>

Frais mensuels fixes de 8,00 \$

#### FRAIS D'OPÉRATIONS

Des frais s'appliquent. Consultez la section 3.2 - Les frais à l'unité de mes services bancaires pour connaître les frais à la carte ou procurez-vous un forfait bancaire pour couvrir les frais d'opérations.



## Le compte quotidien plus en dollars américains

### UTILISATION

Ce compte chèques est conçu pour les clients qui effectuent des opérations bancaires courantes en dollars américains. Aucun intérêt n'est versé sur ce compte.

Les frais sont calculés en devises américaines. Ce compte est offert avec des relevés bancaires papier ou électronique, selon votre préférence<sup>5,6</sup>.

Le compte quotidien plus en dollars américains n'est pas accessible par *BLCDirect Affaires*. Il est possible d'effectuer des dépôts à une boîte de dépôt 24 h<sup>2</sup>, sous certaines conditions, ou au guichet automatique<sup>1,4,26</sup>. Ce compte ne peut être lié à aucun forfait bancaire.

### GESTION<sup>3</sup>

Frais mensuels fixes de 5,50 \$ US

### FRAIS D'OPÉRATIONS

#### Solde minimal mensuel de 3 000 \$ US et plus

- Aucuns frais pour les débits pré-autorisés, les chèques ou les versements sur prêt.

#### Solde mensuel de moins de 3 000 \$ US

- 0,85 \$ US par chèque
- 0,60 \$ US par débit pré-autorisé
- 0,65 \$ US par versement sur prêt

### FRAIS DE TENUE DE COMPTE

#### Solde minimal mensuel de 3 000 \$ US et plus

- Aucuns frais mensuels<sup>21</sup>

#### Solde mensuel de moins de 3 000 \$ US

- Aucuns frais mensuels pour le relevé bancaire électronique<sup>5,6</sup>
- Frais de 2,00 \$ US par mois pour un compte avec relevé bancaire papier<sup>5</sup> (possibilité d'obtenir les chèques tirés sur le compte)

## 1.2 Mes trucs pour réduire mes frais de service

Il suffit de bien peu de choses pour optimiser votre temps et réaliser des économies. Vous pouvez notamment :

- Tirer profit des services *BLCDirect Affaires* ;
- Choisir le forfait qui convient le mieux à vos besoins actuels ;
- Réévaluer régulièrement vos besoins en matière d'opérations bancaires et apporter les changements nécessaires ;
- Utiliser nos services de protection contre les découverts.



# 1.3 Mon forfait mensuel à frais fixes

## Forfaits Affaires

Les activités de votre entreprise vous amènent à effectuer de nombreuses opérations bancaires ? Simplifiez-vous la vie avec l'un de nos forfaits Affaires<sup>7</sup> ! Vous pourrez dire adieu au suivi que requièrent les opérations facturées à la pièce – et aux pertes de temps qui en découlent. De plus, vous maximiserez votre temps de gestion et économiserez sur les frais bancaires.

	Forfaits Affaires				
	10	25	45	65	90
Frais mensuels	15 \$	26 \$	40 \$	50 \$	75 \$
Nombre d'opérations mensuelles sans frais <sup>8</sup> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Guichets automatiques Banque Laurentienne et THE EXCHANGE<sup>MD</sup> (dépôt<sup>26</sup>, retrait, virement et paiement de factures<sup>27,28</sup>; le paiement de factures n'est pas offert au guichet THE EXCHANGE<sup>MD</sup>)</li> <li>• BLCDirect Affaires (virement et paiement de factures)<sup>9</sup></li> <li>• Paiement direct <i>Interac</i><sup>MD10</sup></li> <li>• Émission de chèques</li> <li>• Dépôt et prélèvement automatique</li> <li>• Dépôt à la boîte de dépôt 24 h<sup>2,11</sup></li> <li>• Dépôt en devises étrangères<sup>20,22,26</sup></li> </ul>	10	25	45	65	90
Dépôt d'espèces au guichet automatique Banque Laurentienne <sup>26</sup> , au guichet automatique THE EXCHANGE <sup>MD</sup> ou à une boîte de dépôt 24 h sans frais de manutention	Jusqu'à 3 000 \$ par mois				
Dépôt d'effets au guichet automatique Banque Laurentienne <sup>26</sup> , au guichet automatique THE EXCHANGE <sup>MD</sup> ou à une boîte de dépôt 24 h sans frais de manutention	Illimité				
Tenue de compte sans frais	✓	✓	✓	✓	✓
Accès sans frais aux services BLCDirect Affaires	✓	✓	✓	✓	✓
Relevé mensuel papier avec retour de chèques sans frais	✓	✓	✓	✓	✓
Ouverture de compte sans frais	✓	✓	✓	✓	✓
Rabais de 50 % sur les frais mensuels de la protection contre les découverts (jusqu'à 5 000 \$ par mois) <sup>12</sup>		✓	✓	✓	✓



## Forfaits Affaires Performance

Les activités de votre entreprise entraînent de plus en plus d'opérations bancaires? Passez en mode « Performance »! Très polyvalents, nos forfaits Affaires Performance<sup>7</sup> vous permettent d'effectuer une multitude d'opérations bancaires sans accumuler de frais. Si votre organisation croît à la hauteur de vos ambitions, c'est une excellente solution.

	Forfaits Affaires Performance			
	150	180	225	300
Frais mensuels	100 \$	125 \$	175 \$	225 \$
Nombre d'opérations mensuelles sans frais <sup>8</sup> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Guichets automatiques Banque Laurentienne et THE EXCHANGE<sup>MD</sup> (dépôt<sup>26</sup>, retrait, virement et paiement de factures<sup>27,28</sup>; le paiement de factures n'est pas offert au guichet THE EXCHANGE<sup>MD</sup>)</li> <li>• BLC<i>Direct</i> Affaires (virement et paiement de factures)<sup>9</sup></li> <li>• Émission de chèques</li> <li>• Dépôt et prélèvement automatique</li> <li>• Dépôt à la boîte de dépôt 24 h<sup>2,11</sup></li> <li>• Dépôt en devises étrangères<sup>20,22,26</sup></li> </ul>	150	180	225	300
Dépôt d'espèces au guichet automatique Banque Laurentienne <sup>26</sup> , au guichet automatique THE EXCHANGE <sup>MD</sup> ou à une boîte de dépôt 24 h sans frais de manutention	Jusqu'à 10 000 \$ par mois	Jusqu'à 15 000 \$ par mois	Jusqu'à 20 000 \$ par mois	
Dépôt d'effets au guichet automatique Banque Laurentienne <sup>26</sup> , au guichet automatique THE EXCHANGE <sup>MD</sup> ou à une boîte de dépôt 24 h sans frais de manutention	Illimité			
Tenue de compte sans frais	✓	✓	✓	✓
Dépôt à la boîte de dépôt 24 h <sup>2</sup> sans frais d'utilisation annuels	✓	✓	✓	✓
Sacs jetables pour dépôt à la boîte de dépôt 24 h <sup>2</sup> sans frais (50 par an 100 par an)	50 par an		100 par an	
Accès sans frais aux services BLC <i>Direct</i> Affaires	✓	✓	✓	✓
Relevé mensuel papier avec retour de chèques sans frais	✓	✓	✓	✓
Une confirmation bancaire sans frais par an	✓	✓	✓	✓



## 2. Mes services, mon efficacité.

### 2.1 Mes services BLCDirect Affaires

Les services BLCDirect Affaires vous permettent de réaliser une foule d'opérations bancaires moyennant des frais mensuels fixes modiques. Pour en tirer avantage, il suffit de vous inscrire. L'adhésion est gratuite si vous détenez un forfait Affaires ou Performance.

#### Pour vous inscrire



Composez le  
**1 800 252-1846**  
(sans frais).

#### BLCDirect Affaires par Internet

Une fois que vous êtes inscrit, rendez-vous simplement au <https://blcweb.banquelaurentienne.ca/lang/fr/BLCDirect/> puis entrez votre code d'accès et votre mot de passe. Vous pourrez ainsi accéder à vos produits bancaires, suivre leur évolution et effectuer vos opérations<sup>1</sup>.

#### BLCDIRECT AFFAIRES GROUPE D'ENTREPRISES

Vous devez effectuer des virements fréquents entre vos différentes entités ? Ce service pourrait être tout indiqué pour vous. Contactez votre directeur de comptes pour plus de détails.

#### BLCDirect Affaires par téléphone

Vous n'avez pas accès à Internet ni à un guichet automatique ? Utilisez le téléphone ! Notre numéro sans frais (1 800 252-1846) vous permet également d'accéder à votre compte et de réaliser certaines opérations bancaires courantes.

#### Deux types d'accès sont offerts pour nos services électroniques :

- Accès informationnel
- Accès transactionnel<sup>29</sup>

L'accès informationnel est très pratique si vous avez des utilisateurs autorisés qui ne sont pas habilités à effectuer des opérations sur les comptes. La délégation des accès se fait par le signataire autorisé de l'entreprise<sup>23</sup>.



#### Les services BLCDirect Affaires

- Pratiques
- Économiques
- Sécuritaires
- Simples d'utilisation
- Accessibles partout et en tout temps !



## 2.2 Ma carte de débit et les guichets automatiques

Votre carte de débit vous donne accès à votre argent en tout temps par l'entremise de notre réseau de guichets automatiques et du réseau THE EXCHANGE<sup>MD</sup>. Celle-ci vous permet de réaliser facilement la plupart de vos opérations bancaires courantes (retraits, dépôts, virements entre vos comptes Banque Laurentienne, etc.).

Avec le réseau THE EXCHANGE<sup>MD</sup>, accédez à plus de 3 000 guichets automatiques situés aux quatre coins du pays, dont plus de 400 au Québec. Le réseau THE EXCHANGE<sup>MD</sup> comporte également l'accès au réseau Allpoint<sup>MD</sup> qui vous permet d'accéder à plus de 40 000 guichets automatiques aux États-Unis.

De plus, bénéficiez en toute sécurité de nos services affiliés aux réseaux *Interac*<sup>MD10</sup> et PLUS\*, qui vous donnent accès à plus d'un million de guichets automatiques ailleurs au Canada et dans le monde.



### PRATIQUE ET ÉCOLOGIQUE

**Grâce à notre service de facturation électronique, vous recevez et payez vos comptes en ligne sur *BLCDirect* Affaires.**

**Moins de papier, plus de simplicité.**



## Principales opérations bancaires<sup>13</sup> réalisables avec les services électroniques BLCDirect Affaires.

Opérations bancaires	BLCDirect Affaires		Guichet automatique	
	Accès informationnel	Accès transactionnel	Banque Laurentienne	Réseau THE EXCHANGE <sup>MD</sup>
Changement de NIP			✓	✓
Consultation de vos factures courantes				
Déclarations et remises gouvernementales				
Dépôt en devises étrangères (\$ US) <sup>20,22,26</sup>			✓	
Dépôt <sup>26</sup> et retrait d'argent			✓ <sup>14,24,26</sup>	✓ <sup>14,24</sup>
Octroi d'accès informationnel ou transactionnel aux divers représentants de votre entreprise		 (signataire autorisé)		
Obtention de l'historique des opérations dans votre compte			✓	
Paiement de vos factures <sup>27,28</sup>			✓	
Téléchargement de l'historique de vos transactions vers votre logiciel de gestion financière ( <i>QuickBooks, Acomba</i> )				
Vérification du solde de votre carte de crédit Visa Banque Laurentienne				
Vérification du solde de votre compte			✓	✓
Vérification du solde de votre prêt hypothécaire, de votre prêt commercial, de votre marge et de vos autres produits d'investissement				
Virement entre vos comptes courants détenus à la Banque Laurentienne			✓ <sup>14</sup>	✓ <sup>14</sup>
Virement <i>Interac</i> <sup>MD18</sup>				
Visualisation de vos divers relevés** (bancaire, marge de crédit)				

\*\*Les relevés de prêt ne sont pas disponibles dans BLCDirect Affaires. Vous recevrez plutôt un relevé papier. Pour les relevés bancaires, si votre entreprise reçoit un relevé papier avec chèque émis chaque mois, vous pouvez visualiser vos opérations mensuelles en consultant l'historique des opérations.

 Opérations bancaires en ligne sur BLCDirect Affaires

Les services bancaires en ligne de BLCDirect Affaires sont accessibles à partir d'un ordinateur, d'un téléphone mobile ou d'une tablette. La plateforme BLCDirect Affaires s'ajuste à la taille de l'écran de l'appareil utilisé. Certaines opérations peuvent être effectuées avec le service téléphonique BLCDirect Affaires. Pour ce faire, le signataire autorisé doit communiquer avec nous pour faire une demande d'accès.



# 3. Mes compléments, mes ressources.

## 3.1 Les périodes de retenue de mes fonds

La Banque Laurentienne procède à des retenues de fonds lors du dépôt de chèques et d'effets de commerce (l'« Effet ») dans votre compte. La levée de la retenue de fonds ne signifie pas que l'Effet ne puisse plus être refusé pour un autre motif après l'expiration de la période de retenue. Le montant de l'Effet pourrait être imputé à votre compte.

Dans le cas d'une entreprise admissible au sens du *Règlement relatif à l'accès aux fonds* (DORS/2012-24) seulement, soit une entreprise détenant un crédit autorisé de moins d'un million de dollars, comptant moins de 500 employés et ayant des revenus annuels de moins de 50 millions de dollars, la retenue effectuée par la Banque est assujettie à un délai maximal comme suit<sup>15</sup> :

### EFFET TIRÉ SUR UNE SUCCURSALE D'UNE INSTITUTION FINANCIÈRE SITUÉE AU CANADA

Dépôt effectué au guichet automatique ou de toute autre manière :

- La période de retenue maximale lors du dépôt d'un Effet ou d'argent comptant est de cinq jours ouvrables, quel que soit le montant déposé.

### EFFET TIRÉ D'UNE SUCCURSALE D'UNE INSTITUTION FINANCIÈRE SITUÉE AILLEURS QU'AU CANADA ET EFFET EN DEVICES ÉTRANGÈRES

- Effet tiré aux États-Unis et Effet en devises américaines : retenue maximale approximative de 20 jours ouvrables ;
- Effet tiré ailleurs qu'au Canada et aux États-Unis et Effet en devise étrangère : retenue maximale approximative de 30 jours ouvrables.

## La prolongation de la retenue

Dans certaines circonstances, les périodes de retenue de fonds peuvent être prolongées, sans égard à l'institution financière sur laquelle l'Effet est tiré. Voici les raisons qui permettent à la Banque de retenir vos fonds plus longtemps que pour les périodes indiquées ci-dessus :

- Le compte de votre entreprise présente un découvert croissant qui n'est pas réduit par des dépôts ;
- Il y a eu une révision à la baisse de la cote de crédit ou d'autres cotes de comportement qui peuvent influencer le risque de crédit de l'entreprise ;
- Il s'est produit un changement inexplicable dans l'historique des dépôts de chèques ou d'autres Effet dans le compte ;
- Un nombre élevé d'Effets sont refusés par d'autres institutions, ce qui peut influencer sur le solde disponible du compte ;
- Votre entreprise fait l'objet d'un avis de faillite ou d'un avis de mesures prises par des créanciers ;
- Votre compte est ouvert depuis moins de 90 jours ;
- L'Effet présente des anomalies qui nécessitent des vérifications plus approfondies ;
- L'Effet a été endossé plus d'une fois ;
- L'Effet est périmé.

## Retenues sur certaines opérations au point de vente

Lorsque vous effectuez certaines opérations au point de vente (par exemple, l'achat d'un titre de transport), la Banque Laurentienne pourrait appliquer une retenue de fonds sur un montant prédéterminé par le marchand pour une durée allant jusqu'à quatre (4) jours ouvrables. Il pourrait s'écouler jusqu'à huit (8) jours civils avant que le montant de l'opération soit ajusté et pour que l'opération apparaisse dans votre compte bancaire.



## 3.2 Les frais à l'unité de mes services bancaires<sup>16</sup>

### Boîte de dépôt 24 h

#### Service de Boîte de dépôt 24 h<sup>2</sup>

Utilisation du service	35 \$ par an
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sans frais si vous détenez un forfait Performance</li> </ul>	
Achat de 50 sacs jetables	25 \$
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 sacs par an sans frais si vous détenez un forfait Performance 150 ou 180</li> <li>• 100 sacs par an sans frais si vous détenez un forfait Performance 225 ou 300</li> </ul>	

### Découverts

#### Insuffisance de fonds dans le compte du client de l'entreprise

Prélèvement automatique ou chèque déposé dans le compte du client de l'entreprise et retourné à l'entreprise	7 \$ par effet
--	----------------

#### Insuffisance de fonds dans le compte de l'entreprise

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prélèvement automatique ou chèque accepté par la Banque</li> </ul>	Min. de 5 \$ par effet (+ frais d'intérêts)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prélèvement automatique ou chèque refusé par la Banque</li> </ul>	65 \$

#### Protection contre les découverts<sup>12</sup>

(Une protection utile si vous manquez occasionnellement de liquidités pour couvrir un chèque ou si vous avez besoin de fonds à court terme.)	5 \$ par mois
--	---------------

### Renseignements

<b>Frais d'administration pour chaque paiement et chaque demande et divulgation de renseignements effectués par un tiers relativement à une procédure administrative ou judiciaire, en vertu des lois applicables</b> (p. ex. saisie, faillite ou validation de crédit)	10 \$
--	-------

### Renseignements

#### Recherche liée à un compte

• Moins de 90 jours après la date de l'opération bancaire	5 \$ par effet
• 90 jours et plus après la date de l'opération bancaire	40 \$/heure (min. 20 \$, taxes en sus)

#### Relevé de compte papier supplémentaire ou intermédiaire

5 \$ par relevé

#### Renseignements sur l'historique du compte

5 \$ par compte

#### Renseignements sur le solde du compte

• À un guichet automatique Banque Laurentienne ou THE EXCHANGE <sup>MD</sup> ou sur BLCDirect Affaires	Aucuns frais
--	--------------

### Chèques

<b>Émission d'un chèque officiel</b>	10 \$ par chèque
--------------------------------------	------------------

<b>Chèque non encodé, biffé ou ne respectant pas les normes d'encodage magnétique</b>	5 \$ par chèque
---	-----------------

<b>Opposition au paiement d'un chèque ou à un débit préautorisé</b>	Frais par demande d'opposition :
---	----------------------------------

• Information complète (fournie par le client)	13 \$
• Information incomplète (fournie par le client)	20 \$

### Dépôts

<b>Dépôt de chèques dans le compte courant Affaires (\$ CA)</b>	0,20 \$ par effet
---	-------------------

<b>Dépôt de chèques (\$ US) dans le compte Quotidien plus (\$ US)</b>	0,25 \$ US par effet
---	----------------------

<b>Dépôt de billets</b>	Par tranche de 1000 \$:
• Comptés	2,15 \$
• Non comptés	2,50 \$

<b>Dépôt de rouleaux de pièces de monnaie</b>	2,15 \$ par tranche de 100 \$
---	-------------------------------



## Services internationaux

### Devises étrangères acceptées : dollar américain (\$ US) et euro (€).

#### Billets en dollars américains

- |   |              |
|---|--------------|
| • Vente de billets d'un montant inférieur à 1 000 \$ (calculé en dollars canadiens) | 3 \$         |
| • Rachat de billets en dollars américains équivalant à 50 \$ CA ou moins            | Aucuns frais |

#### Chèque libellé en devises étrangères et tiré sur un compte en dollars canadiens<sup>20</sup>

15 \$

#### Effets en devises étrangères expédiés en collection, effets en devises étrangères expédiés en collection et retournés impayés, effets en devises étrangères reçus en collection<sup>17</sup>

40 \$

#### Effets en devises étrangères ayant été déposés dans un compte en dollars canadiens puis retournés impayés<sup>17</sup>

20 \$

#### Encaissement ou dépôt d'effets en devises étrangères dans un compte en dollars canadiens<sup>20</sup>

- |                                |                |
|--------------------------------|----------------|
| • Égal ou inférieur à 50 \$ CA | Aucuns frais   |
| • 50,01 \$ CA à 1 000 \$ CA    | 6 \$ par effet |
| • Supérieur à 1 000 \$ CA      | 9 \$ par effet |

(Lors du retour, pour insuffisance de fonds ou tout autre motif, d'un chèque en devises étrangères ayant été déposé dans un compte en dollars canadiens le client assumera toute perte résultant de la fluctuation du taux de change applicable à la devise entre la date du dépôt du chèque et sa date de retour.)

## Services internationaux

### Opposition de paiement sur un effet de paiement en dollars canadiens ou américains<sup>17</sup>

20 \$ par demande d'opposition

### Retour d'un effet en devises étrangères

15 \$ + frais du correspondant

### Télévirement

- |   |               |
|---|---------------|
| • Expédié au Canada                       | Min. de 20 \$ |
| • Expédié à l'étranger                    | Min. de 30 \$ |
| • Reçu d'une autre institution financière | 15 \$         |

### Traite bancaire en devises étrangères

8,50 \$ par traite

## Divers

### BLCDirect Affaires (par Internet ou par téléphone)

6,95 \$ par mois

### Compte inactif

Aucune opération effectuée depuis au moins un an

- |   |              |
|---|--------------|
| • Si le client répond à l'avis d'inactivité du compte         | Aucuns frais |
| • Si le client ignore l'avis                                  |              |
| > pour la 1 <sup>re</sup> année d'inactivité                  | 15 \$        |
| > de la 2 <sup>e</sup> à la 4 <sup>e</sup> année d'inactivité | 30 \$ par an |
| > de la 5 <sup>e</sup> à la 8 <sup>e</sup> année d'inactivité | 40 \$ par an |
| > pour la 9 <sup>e</sup> année d'inactivité                   | 45 \$ par an |

Si le solde est inférieur au montant à percevoir, les frais résiduels correspondent alors au solde résiduel et le compte sera fermé sans autre préavis.

### Confirmation bancaire

Min. de 35 \$

### Demande spéciale liée à un compte

40 \$/heure (min. 20 \$, taxes en sus)



Divers	
<b>Effet postdaté détenu pour dépôt ou traitement ultérieur</b>	5 \$
<b>Envoi d'un avis par la poste</b>	2,50 \$
<b>Fermeture de compte</b>	
• Ouvert de 1 à 14 jours ouvrables	Aucuns frais
• Ouvert du 15 <sup>e</sup> jour ouvrable jusqu'au 90 <sup>e</sup> jour <sup>25</sup>	20 \$
• Ouvert depuis plus de 90 jours	Aucuns frais
<b>Virement <i>Interac</i><sup>MD</sup> envoyé<sup>18</sup></b>	1 \$ par opération
<b>Virement <i>Interac</i><sup>MD</sup> fonction Demander de l'argent<sup>18</sup></b>	1 \$ par opération
<b>Frais de traitement d'un paiement de factures</b>	
• Au guichet automatique de la Banque Laurentienne ou sur <i>BLCDirect Affaires</i> (Lors du paiement au guichet automatique ou sur <i>BLCDirect Affaires</i> , les frais de retrait liés à un compte s'ajoutent aux frais de traitement de paiement de factures, s'il y a lieu.)	1 \$ par facture
<b>Ouverture d'un compte Affaires</b>	Min. 25 \$
<b>Remplacement d'une carte de débit</b>	
À partir du 2 <sup>e</sup> remplacement au cours de la même année	5 \$ par carte supplémentaire
<b>Service de paiement direct <i>Interac</i><sup>MD</sup></b>	1 \$ par opération
<b>Service de contrôle de l'image-chèque</b>	25 \$ par opération
<b>Taux d'intérêt sur un découvert non autorisé</b>	22 %
<b>Transfert de solde d'un compte vers une autre institution financière</b>	24 \$

Divers	
<b>Frais d'accès au réseau pour un guichet automatique</b>	
• Guichet automatique du réseau THE EXCHANGE <sup>MD</sup>	Aucuns
• Guichet automatique du réseau Allpoint <sup>MD</sup>	Aucuns
• Guichet automatique Banque Laurentienne	Aucuns
• Guichet automatique du réseau Interac <sup>MD</sup>	2 \$
• Guichet automatique du réseau PLUS*	4 \$
• Guichet automatique du réseau Accel <sup>®</sup>	Des frais peuvent s'appliquer. <sup>19</sup>
<b>Frais d'opérations au guichet automatique</b>	
• Retrait	1 \$
• Virement	1 \$
• Conversion de devises étrangères pour toute opération aux guichets du réseau PLUS* (à l'étranger)	Taux de change en vigueur au moment du traitement de l'opération bancaire (majoré de 2,5 % du montant converti)
(Les opérations bancaires effectuées par l'entremise d'un guichet automatique comportent des frais liés au compte courant.)	
<b>Virement de fonds effectué par téléphone</b>	5,50 \$
<b>Impression d'un relevé partiel au guichet</b> (historique des 10 dernières opérations du dernier trimestre)	0,75 \$
<b>Service de déclarations et remises gouvernementales</b>	2,50 \$ par opération Des frais mensuels de 1 \$ sont aussi portés aux comptes inactifs (pour lesquels aucune opération n'est effectuée durant le mois)

## Avis de modification des frais

La Banque Laurentienne se réserve le droit de modifier des frais ou d'introduire de nouveaux frais en faisant parvenir un avis écrit aux clients qui reçoivent un état de compte et en affichant les changements dans ses succursales, ses guichets automatiques ou son site Internet.



## 3.3 Mes ressources

La Banque Laurentienne met tout en œuvre pour assurer la satisfaction de sa clientèle. N'hésitez jamais à nous faire part de vos commentaires ou de vos plaintes. Procédures de règlement :

### Étape 1

Adressez-vous en premier lieu à la direction de votre succursale ou de votre centre d'affaires, ou encore au Service Télébancaire de la Banque Laurentienne :

Tél. : 514 252-1846 ou 1 800 252-1846 (sans frais)

Courriel : [www.banquelaurentienne.ca](http://www.banquelaurentienne.ca) sous l'onglet

«Contactez-nous »

### Étape 2

Si la réponse obtenue ne vous satisfait pas, adressez-vous directement à l'équipe Gestion des requêtes clients de la Banque Laurentienne.

#### Banque Laurentienne

Requêtes clients

Par la poste: 1360, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 600  
Montréal (Québec) H3G 0E5

Tél. : 514 284-3987 ou 1 877 803-3731 (sans frais)

Courriel : [requetes\\_clients@banquelaurentienne.ca](mailto:requetes_clients@banquelaurentienne.ca)

Nous nous engageons à donner suite à votre requête dans un délai maximal de cinq (5) jours ouvrables. Par la suite, la personne responsable de votre dossier à l'équipe Gestion des requêtes clients prendra les mesures nécessaires pour tenter de résoudre le problème dans les meilleurs délais.

### Étape 3

Si le problème n'est pas résolu à votre satisfaction après cette deuxième étape, vous pouvez communiquer avec le bureau du Chef de Résolution des Plaintes (CRP), préférablement par écrit, aux coordonnées suivantes :

#### Banque Laurentienne

Bureau du Chef de Résolution des Plaintes (CRP)

Par la poste: 1360, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 600  
Montréal (Québec) H3G 0E5

Tél. : 1 800 479-1244 (sans frais)

Télé. : 1 800 473-4790 (sans frais)

Courriel : [crp@banquelaurentienne.ca](mailto:crp@banquelaurentienne.ca)

### Étape 4

Ultimement, vous avez la possibilité de communiquer avec l'ombudsman des services bancaires et d'investissement aux coordonnées suivantes :

Par la poste: 20, rue Queen Ouest, bureau 2400, C.P. 8  
Toronto (Ontario) M5H 3R3

Tél. : 1 888 451-4519 (sans frais)

Tél. (ATS) : 1 844 358-3442

Courriel : [ombudsman@obsi.ca](mailto:ombudsman@obsi.ca)

Vous pouvez également communiquer avec l'Agence de la consommation en matière financière du Canada aux coordonnées suivantes :

Par la poste: 427, avenue Laurier Ouest, 6e étage  
Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Tél. : 1 866 461-2232 (sans frais)

Tél. (ATS) : 613 947-7771 ou 1 866 914-6097 (sans frais)

Télé. : 613 941-1436 ou 1 866 814-2224 (sans frais)

Courriel : [www.fcac-acfc.gc.ca](http://www.fcac-acfc.gc.ca)

### Autres recours

Pour toute plainte concernant la protection de vos renseignements personnels, vous pouvez vous adresser au Commissariat à la protection de la vie privée du Canada aux coordonnées suivantes :

Par la poste: 30, rue Victoria

Gatineau (Québec) K1A 1H3

Tél. : 819 994-5444 ou 1 800 282-1376 (sans frais)

Tél. (ATS) : 819 994-6591

Télé. : 819 994-5424



## Mentions légales

THE EXCHANGE<sup>MD</sup>, Acce!® et Allpoint<sup>MD</sup> sont des marques déposées de Fiserv<sup>MD</sup>, Inc., autorisées à être utilisées au Canada par la société en commandite des services FICANEX<sup>MD</sup>.

Virement *Interac*<sup>MD</sup> est une marque déposée d'Interac Corp. Utilisée sous licence.

\* Marque de commerce de Visa International Service Association et utilisée sous licence.

Le contenu du présent dépliant est fourni à titre d'information seulement et ne constitue pas une offre d'achat des produits et services de la Banque Laurentienne ou de ses filiales (collectivement la « Banque »). Cette information est de portée générale et ne constitue pas des conseils en placements, comptables, juridiques ou fiscaux et ne devrait pas être utilisée comme telle. Les calculs, les exemples ou les projections mathématiques sont fournis à titre d'illustrations seulement. L'information fournie est, à la connaissance de la Banque, exacte au moment où elle est présentée. Cependant, la Banque ne peut garantir qu'elle est exacte ou complète ou qu'elle le sera en tout temps. Veuillez consulter des professionnels qualifiés qui vous conseilleront selon vos besoins, votre profil d'investisseur et votre situation financière. Chaque produit ou service est assujéti à une entente comprenant les modalités qui lui sont applicables.

1. Les opérations de retrait et de débit sont permises au guichet ou avec *BLCDirect* Affaires uniquement pour un client détenteur d'un compte à une seule signature.
2. Inscription requise pour utiliser la boîte de dépôt 24 h. Veuillez vous renseigner sur les modalités et disponibilité du service en succursale.
3. Compris dans les frais d'administration, s'il y a lieu.
4. Pour utiliser les guichets automatiques, vous devez détenir un compte en dollars canadiens. Vous pourrez ensuite transiger vers votre compte en dollars américains par ce dernier.
5. Vous recevrez un relevé bancaire uniquement lorsque vous effectuerez plus de cinq opérations par mois. Les frais de tenue de compte applicables continuent d'être facturés à votre compte.
6. Vous devez vous inscrire aux services *BLCDirect* Affaires pour accéder à vos relevés électroniques.

7. Les avantages d'un programme ou d'un forfait ne peuvent être combinés à aucune autre offre de la Banque Laurentienne. Un forfait s'applique à un seul compte bancaire à la fois.
8. Les frais à l'unité des services bancaires s'appliquent à toute opération excédant celles qui sont comprises dans le forfait.
9. Les frais liés aux remises gouvernementales provinciales ou fédérales sont exclus du forfait et sont imputés au client.
10. Certains exploitants de guichets automatiques et certains marchands exigent des frais d'utilisation. Ces frais ne sont pas des frais de service de la Banque Laurentienne.
11. Les sacs jetables ne sont pas inclus dans ce forfait.
12. Sous réserve de l'approbation de crédit. Les frais d'intérêt sont toujours applicables.
13. Des frais peuvent s'appliquer pour certaines opérations bancaires.
14. Ce service est disponible pour les clients qui détiennent un compte où la signature d'un seul détenteur est requise pour effectuer des opérations.
15. Si votre entreprise ne se qualifie pas d'« entreprise admissible », veuillez vous référer à la documentation signée lors de l'ouverture de votre compte.
16. Tous les frais mentionnés dans la présente rubrique ne sont liés à aucune de nos cartes Visa.
17. Les frais de la banque émettrice (s'il y a lieu) et les frais de correspondance sont en sus.
18. Les frais de 1,00 \$ de Virement *Interac*<sup>MD</sup> envoyé et Demander de l'argent acceptée ne sont pas remboursables. Frais de retrait en sus si vous ne détenez pas de forfait ou si vous dépassez le nombre d'opérations bancaires mensuelles incluses dans votre forfait.
19. Certains GAB Acce! peuvent facturer une surcharge (la surcharge peut être facturable selon les politiques en place dans chaque État ou selon le type de guichet). Taux de conversion de devises applicable. Seulement certains GAB du Réseau Acce! sont sans surcharge, veuillez valider à l'aide du localisateur Acce! en cochant l'option de recherche pour GAB « Sans surcharge ».



20. Si un effet est libellé dans une autre monnaie que celle du compte et que l'effet doit être crédité ou débité au compte, vous convenez que la Banque Laurentienne peut convertir l'effet au taux de conversion applicable que nous aurons établi pour l'occasion, à notre gré. La Banque Laurentienne n'est pas responsable des pertes liées aux conversions en monnaie étrangère, y compris celles résultant d'une modification de nos taux de conversion survenant entre la date de conversion de l'effet et la date où il est traité ou retourné.

21. Si vous maintenez le solde de clôture minimal chaque jour du mois.

22. Un dépôt en devises étrangères (\$ US) effectué au guichet automatique Banque Laurentienne, équivaut à trois opérations bancaires. Communiquez avec votre conseiller en succursale ou coordonnateur ou coordonnatrice pour choisir le forfait le plus approprié selon vos habitudes transactionnelles.

23. Les signataires autorisés à agir conjointement avec une ou plusieurs autres personnes doivent avoir un accès informationnel seulement, sauf s'ils obtiennent une résolution qui nous autorise à décerner un accès transactionnel.

24. La limite de dépôt peut varier selon l'exploitant du guichet.

25. Frais chargés dans la devise du compte.

26. Les guichets automatiques de la Banque Laurentienne n'acceptent pas les billets américains ni les chèques en euros. Seuls les billets canadiens et les chèques en dollars américains ou canadiens sont acceptés.

27. Il n'est pas possible d'ajouter un nouveau fournisseur directement au guichet automatique de la Banque Laurentienne pour le paiement de facture. Pour ce faire, ouvrez une session *BLCDirect Affaires* ou communiquez avec notre service à la clientèle au 1 800 252-1846.

28. Il n'est pas possible de payer une facture à numéro variable au guichet automatique de la Banque Laurentienne. Pour ce faire, ouvrez une session *BLCDirect Affaires* ou communiquez avec notre service à la clientèle au 1 800 252-1846.

29. Dans un compte où les signatures de deux signataires ou plus sont requises, toute opération effectuée par *BLCDirect Affaires* en ligne ou par téléphone sera réalisée par l'un ou l'autre des signataires autorisés.



**Pour en savoir plus,  
communiquez avec votre  
directeur de comptes ou votre  
conseiller en succursale.**

Composez le 514 252-1846 ou  
le 1 800 252-1846 (sans frais), ou  
visitez le [banquelaurentienne.ca](http://banquelaurentienne.ca).



**BANQUE  
LAURENTIENNE**

Voir au-delà des chiffres.<sup>MC</sup>